



## Publicité ex-ante en vue du lancement d'une procédure d'appel d'offres

### FORMATION ET SENSIBILISATION DE LA LIGNE HIÉRARCHIQUE À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- **Référence:** HR/R1/PN/2017/065
- **Type de l'appel d'offres:** Procédure négociée pour un contrat de valeur moyenne de maximum 143.999 EUR (art. 136(a) RAP)
- **Objet:** Services
- **Valeur totale estimée du marché:** 55.000 EUR
- **Date limite pour manifester votre intérêt:** **23/02/2018** (voir plus bas les modalités)
- **Date indicative d'envoi des invitations à soumissionner:** Début mars 2018
- **Date indicative de remise des offres:** Fin mars 2018

L'objectif du présent appel d'offres porte sur la prévention des risques psychosociaux à la Commission européenne. Il sera demandé au contractant de préster des services de formation et de consultance décrits ci-après:

#### **1. Identification des risques**

Les formations seront précédées par une identification des risques psychosociaux afin d'identifier les besoins spécifiques en termes de formation et les problématiques rencontrées par chaque service.

#### **2. Formation des managers**

Le but de la formation des membres de l'encadrement est de dépister les personnes et situations à risque et de fournir les outils nécessaires aux managers afin qu'ils soient à même de traiter les situations difficiles ou conflictuelles générées par le stress.

Cette formation, d'une durée d'une demi-journée ou d'une journée entière donnée à +/- 15 personnes, comportera une partie théorique et une partie pratique. Elle sera donnée par deux formateurs.

#### **3. Réunion de clôture**

Les formations seront suivies par une réunion de clôture par service pour faire le point sur le déroulement des formations, l'identification des risques et les conclusions qui peuvent en être tirées.

#### **4. Intervention de conseillers en prévention sur les aspects psychosociaux**

Des conseillers en prévention des aspects psychosociaux assisteront les services moyennant des conseils, le cas échéant basés sur des analyses de risques à effectuer au sein des services concernés.

#### **5. Présentations concernant la conclusion des activités**

Le contractant pourrait être amené à donner des présentations en vertu de ce marché pour le personnel de la Commission européenne, notamment sur la prévention des risques psychosociaux et les services réalisés.

**Capacité légale, professionnelle, technique et financière requise:**

*Le soumissionnaire doit être en mesure de satisfaire aux critères de sélection minimaux suivants:*

##### **1. Capacité technique et professionnelle**

*Le soumissionnaire doit avoir mis en œuvre 3 contrats durant les 3 dernières années dans le domaine de la formation et de la sensibilisation de la ligne hiérarchique à la prévention des risques psychosociaux, partiellement au sein d'organisations internationales et/ou publiques, ainsi qu'une connaissance de la législation relative à la prévention des risques psychosociaux en Belgique.*

*Le soumissionnaire doit disposer de minimum 2 formateurs/conseillers en prévention disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau universitaire en psychologie et/ou conseiller en prévention des aspects psychosociaux (ou expérience équivalente de 4 ans). Ils doivent avoir une expérience professionnelle de minimum 2 ans comme conseiller en prévention des aspects psychosociaux durant les 3 dernières années. Un formateur/conseiller doit avoir une connaissance du français de niveau C1<sup>1</sup> minimum et anglais de niveau B2 au minimum. Le second doit avoir une connaissance de l'anglais de niveau C1 au minimum et du français au niveau B2 au minimum.*

*Le soumissionnaire doit disposer aussi d'un coordinateur de projets ayant un diplôme de niveau universitaire en psychologie ou en conseiller en prévention des aspects psychosociaux (ou expérience équivalente). Le coordinateur désigné doit disposer d'une expérience d'au moins 2 ans dans la gestion de projet dans le domaine de prévention de risques psychosociaux comprenant notamment le contrôle de la qualité du service et la résolution de conflits. Il doit avoir une connaissance de l'anglais et du français correspondant au niveau B2.*

##### **2. Capacité financière**

*Le soumissionnaire doit posséder des ressources économiques et financières suffisantes pour pouvoir exécuter les tâches dans les délais requis. Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires annuel de minimum 100.000 EUR lors des deux derniers exercices financiers clôturés.*

---

<sup>1</sup> Comme définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) du Conseil de l'Europe <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>

**Aucun document prouvant le respect de ces critères n'est demandé à ce stade.**

**Si vous êtes intéressé et souhaitez participer à cette procédure d'appel d'offres** et que vous remplissez les critères de sélection exposés plus haut, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante:

**[hr-mail-d2@ec.europa.eu](mailto:hr-mail-d2@ec.europa.eu)** en indiquant vos coordonnées (nom, organisation, adresse, pays et adresse électronique) au plus tard le **23/02/2018**.

Seulement l'intérêt manifesté endéans le délai susmentionné par l'envoi à l'adresse **[hr-mail-d2@ec.europa.eu](mailto:hr-mail-d2@ec.europa.eu)** sera pris en considération. Les opérateurs économiques ayant manifesté leur intérêt recevront après la date de clôture le cahier des charges.